



## BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2015

N°296

### LE MOT DU MAIRE

Après la fermeture en juin dernier de l'épicerie du village, la commune s'est trouvée face à l'une de ses responsabilités les plus incertaines et les plus délicates, celle d'intervenir dans un secteur économique privé, ce qui n'est pas sa compétence première.

Il a donc fallu, sans contrevenir aux règles du marché, tout faire pour maintenir au cœur du village un commerce alimentaire de proximité suffisamment proche des autres services quotidiens rendus au public tels que la Mairie, la boulangerie, les écoles, le bar, la presse et le bureau de tabac, la crèche, les restaurants et des espaces de stationnement correspondants.

Ce n'est donc qu'après avoir laissé la liberté du marché immobilier aller à son terme, que le Conseil Municipal unanime a fait le choix - non pas de faire valoir un droit de préemption toujours suspecté d'être attentatoire aux droits des propriétaires - de procéder à une acquisition amiable portant davantage sur un emplacement particulièrement bien situé pour un usage commercial, que sur le bâtiment lui-même.

Ceci ayant été fait, la commune vient de finaliser en total autofinancement cette démarche acquisitive.

Dès lors, un appel à candidature est lancé, il permettra la sélection d'un successeur individuel ou d'enseigne le plus apte à satisfaire le besoin public, donc celui des usagers. Ce local sera en conséquence loué et la commune n'en sera pas la gérante.

Nous formons donc aujourd'hui l'espoir de voir bientôt ce lieu retrouver sa précédente vocation et remercions les anciens propriétaires pour leur don à la commune du mobilier réfrigérant encore installé dans leur ancien magasin.

Et puis demain nous rendrons au marché privé ce qui par nature lui appartient ; c'est-à-dire sa compétence, sa responsabilité et je l'espère sa réussite.

*Jean-Pierre MORIN*



E-mail : [s.anastasio@wanadoo.fr](mailto:s.anastasio@wanadoo.fr) site : [www.ste-anastasio.fr](http://www.ste-anastasio.fr)

## CHRONIQUE MUNICIPALE

Compte rendu du Conseil Municipal en date du 13 novembre 2015

N°2015-39 Signature d'un contrat jeunesse avec la C.A.F. Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à renouveler le contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Var afin de nous permettre l'octroi de subventions qui viendront en déduction du coût de fonctionnement de la micro-crèche et des nouvelles activités périscolaires.

Ce contrat « Enfance et Jeunesse » est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Le Contrat Enfance Jeunesse est conclu pour la durée de 4 ans à compter du 01/01/2015 jusqu'au 31/12/2018.

Adopté à l'unanimité.

N°2015-40 Frais de mission des élus locaux et des agents communaux

Les frais de mission, c'est-à-dire les frais de déplacement, de repas et d'hébergement des élus locaux et des agents communaux peuvent être pris en charge sur le budget de la collectivité locale.

La réglementation ne prévoit que le remboursement forfaitaire dans les conditions prévues pour les fonctionnaires. Toutefois, une délibération accordant mandat spécial permet un remboursement à hauteur des frais engagés pour les déplacements inhabituels correspondant à une opération déterminée d'intérêt communal.

Monsieur le Maire propose de rembourser les frais réels engagés aux élus et agents communaux, pour les frais de transport et d'hébergement et éventuellement les autres frais nécessaires au bon accomplissement de la mission, sur justificatifs, pour les mandats suivants : salons et congrès, rayonnement de la commune à travers le jumelage. Adopté à l'unanimité.

N°2015-41 Approbation du projet de périmètre du schéma départemental de la coopération intercommunale (S.D.C.I.)

En application de la loi portant Nouvelle organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 avril 2015, Monsieur le Préfet du Var a présenté son projet pour le Département à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.) réunie en formation plénière le 15 octobre 2015.

Ce projet de schéma doit maintenant recueillir l'avis des Conseils Municipaux des Communes et des organes délibérants des E.P.C.I. et des Syndicats Intercommunaux directement concernés par les propositions de modification de la carte intercommunale existante. Cet avis devra être rendu dans un délai de deux mois à compter de la notification du projet au destinataire.

Monsieur le Maire présente le projet de carte intercommunale au Conseil Municipal qui après en avoir délibéré exprime à l'unanimité un avis favorable au projet proposé par Monsieur le Préfet du Var.

N°2015/42 Transfert de compétences à la C.C.V.I. – Approbation des statuts

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'extension des compétences communautaires et des modifications des statuts de la délibération n°2015/10/30 du Conseil Communautaire :

Modification de l'article 5 A-Compétences obligatoires :

Transfert à la C.C.V.I. de la compétence suivante :

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique.

Modification de l'article 5 B-Compétences optionnelles :

Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

- Tous les équipements existants définis ci-après : pour Sainte-Anastasie :

Equipements culturels : Salle Albert Garnier (ancienne cave coopérative)

Equipements sportifs : - 1 complexe sportif (RD15 Les Négadisses) comprenant terrain de football, salle omnisport, 2 courts de tennis, vestiaires et sanitaires ; - 1 parcours santé (Pré de la Font) ; - 1 skatepark (Gare) ; - 1 espace sportif de proximité (Gare)

Modification de l'article 5 C-Compétences facultatives :

1-Création, aménagement, entretien et gestion des structures, établissements et équipements existants et nouveaux destinés uniquement à l'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le transfert à la C.C.V.I. au 01/01/2016 des nouvelles compétences.



**6 et 13 décembre 2015  
de 8h à 18h  
salle polyvalente**

### VOEUX DU MAIRE

La traditionnelle présentation des Voeux est avancée au dimanche 3 janvier 2016 à 10h45 à la salle polyvalente

## LUTTE CONTRE LES INCENDIES

L'indispensable débroussaillage



### Une obligation légale

Le Code Forestier, qui gère le débroussaillage, précise que l'obligation de débroussaillage et de maintien en état s'applique principalement pour les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Doivent ainsi être débroussaillés :

- Les abords des constructions, chantiers et installations, sur une profondeur de 50 mètres, mais le maire peut porter cette obligation à 100 mètres
- Les abords des voies privées donnant accès à ces constructions sur une profondeur fixée par le préfet dans une limite maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie

Sur les terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme et dans les zones urbaines des communes non-dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme, le représentant de l'État peut, après avis du conseil municipal, porter obligation de débroussaillage au-delà de 50 mètres, sans toutefois excéder 200 mètres.

**A NOTER** Le débroussaillage est à la charge du propriétaire, y compris, le cas échéant, au-delà de la limite de sa propriété. Le contrôle de sa bonne exécution incombe au maire et un retard des travaux expose le propriétaire à des sanctions. Un bon débroussaillage doit réduire la densité de végétation au sol et aérienne. Il faut réduire les herbes hautes, buissons, arbustes en densité trop importante, éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches, séparer les cimes et élaguer certains arbres ou couper ceux situés à moins de trois mètres des habitations. Dans la zone des 50 mètres, les houppiers (la partie haute des arbres) doivent être écartés d'au moins trois mètres.

Marcel LEPAGE, Adjoint Urbanisme

## CULTURE



## EXPOSITION

Petits et Grands d'aujourd'hui

du 28 novembre au 20 décembre 2015  
de 18h à 19h

Vernissage le 28 NOVEMBRE à partir de 11h

SALLE ALBERT GARNIER

## TRAVAUX DU MOIS

Entretien des espaces verts :

- Tonte jardin d'enfants, arboretum, terrain de foot, pré de la Font
- Brûlage issu du débroussaillage obligatoire

- Débroussaillage terrain des bories par le SIVU de la Loube

Travaux :

- Entretien salle polyvalente (chauffe eau, podium)
- Réparation toiture de la gare (entreprise REBUFATTI)
- Interphone Garderie

Divers : - Préparation festivités (repas des anciens, élections, Noël des écoles)



## URBANISME

Les demandes de régularisation des constructions irrégulièrement édifiées doivent-elles suivre des règles spécifiques ?

**OUI**

La régularité est examinée à la date où l'administration statue. Les travaux illégaux effectués depuis plus de dix ans restent prescrits (article L. 111-12 Code de l'urbanisme), à l'exception de ceux accomplis sans permis (mais non sans déclaration préalable) qui restent non régularisables. Pour être recevable, la demande de permis ou de déclaration préalable doit porter sur le projet, mais aussi sur l'ensemble des éléments de la construction qui n'ont pas donné lieu précédemment aux autorisations requises. Et ce même si les travaux nouveaux ne prennent pas directement appui sur la partie de l'édifice réalisée sans autorisation. La demande, limitée aux seuls travaux nouveaux, sera donc rejetée. L'autorité administrative peut accorder une régularisation pour les seuls travaux nouveaux nécessaires à la préservation de la construction ou au respect des normes.

Marcel LEPAGE, Adjoint Urbanisme

## LA VIE AU VILLAGE



*Jean-Pierre MORIN, Maire,  
Le Conseil Municipal de Sainte-Anastasia-sur-Issole,  
seraient honorés de votre présence*

Célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux "Morts pour la France"  
au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie  
précédée d'une remise de décoration

qui se déroulera le **samedi 5 décembre** à 10h30  
*Rassemblement Place des Ferrages*



### Fermeture exceptionnelle de l'Agence Postale Communale

Veillez noter dès à présent que l'Agence Postale  
Communale sera fermée les samedis

**26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.**

Merci de votre compréhension.



Un cabinet infirmier s'est ouvert au quartier  
« Les Négadisses » à Sainte-Anastasia.

Sylvie Camus Dannequin, infirmière libérale  
D.E., est en exercice sur la commune depuis  
5 ans.

Elle vous accueille désormais à cette nouvelle  
adresse ou se déplace au domicile des patients  
en situation de dépendance pour les soins tels  
que les prises de sang, pansements, injections,  
soins d'hygiène et de confort ...

Sur rendez-vous au 06.38.14.41.65.



### Trains\*du Père NOËL 2015

Dimanche 6 Décembre  
Samedi 5, 12 et 19 Décembre  
Départ 14h de Carnoules Platanes

Dimanche 13 et 20 Décembre  
Départ 14h gare SNCF de Brignoles

Train, Boisson chaude et surprises  
Tarif: 10€ Durée 1h environ  
Sur Réservation :  
06.07.91.03.01  
[www.attcv.fr](http://www.attcv.fr)



### ACCUEIL DE LOISIRS DE STE ANASTASIE / FORCALQUEIRET

Vacances d'automne Du 19 au 30 octobre 2015



Thématique : « Les fées et les lutins au pays de Recycland »

Les vacances d'automne ont une nouvelle fois été source de joies  
et de rires à l'Accueil de Loisirs. La cinquantaine de petits lutins et  
fées écologiques était bien décidée à trier, jeter, et surtout  
recycler ! Ce qui a donné lieu à la création d'objets originaux tels  
des robots, des nichoirs ou autres chauves souris et fantômes 100%  
matériaux recyclés ! Et aussi à beaucoup d'amusement lors de  
grands jeux tels « Le bon tri ». Une visite du village des tortues de  
Gonfaron a conclu la première semaine en sensibilisant nos petits  
vacanciers à la protection de ces animaux.

La deuxième semaine de vacances s'est avérée plus festive !  
Halloween en perspective, le grand défilé à préparer... Les enfants  
et leurs animateurs ont tout de même profité d'un après-midi pour

aller s'amuser au bowling de la Garde, entre deux préparatifs, quelques chants et des petits jeux.

Puis place au grand défilé d'Halloween et à la visite de la maison hantée pour clôturer les vacances. Les enfants  
des Accueils de Loisirs de Méounes, Pierrefeu, Signes et Rocbaron étaient venus partager cette belle journée à  
Forcalqueiret et ont pris part au cortège. La quête de bonbons fut plus que fructueuse et la jovialité au rendez-vous  
de cette journée haute en couleurs.

Encore de très beaux et bons souvenirs pour nos petits vacanciers avant de reprendre le chemin de l'école.

Directrice : Sandrine LESTRAT - 06 89 77 86 73

## LA VIE ASSOCIATIVE

### SI TASIE M'ETAIT CONTE



#### Appel à tous les anciens écoliers du village

L'association « Si Tasie m'était conté » organisera vers Mai-Juin 2016 une exposition sur « l'école publique » et l'école à Ste-Anastasie.

Nous recherchons à cette occasion toutes les photos de classe du village (avant 1970).

Nous serons aussi très attentifs à tous vos souvenirs ou anecdotes sur la vie de l'école.

Prendre contact avec M. ROY en Mairie ou avec M. HOFFMANN au 06.13.57.62.18. ou avec tout membre de l'association.

« un village sans mémoire est un village sans avenir »

Pour l'association,

Le Président, O. HOFFMANN



### Chorale "Chant et Amitié"

Depuis la rentrée, le travail de répétition avec notre nouveau chef de chœur se révèle de plus en plus efficace. Le groupe a bien intégré les nouveaux choristes, dans une

atmosphère empreinte à la fois de sérieux et de convivialité.

Nous vous convions à notre prochain concert, au profit de la recherche médicale, le dimanche 10 janvier à 17h en l'église de Ste Anastasie.

Nous avons invité pour l'occasion la chorale "Les 4 Vents" de Seillons/Source d'Argens.

Le programme fera une bonne part aux chants de Noël. Ce Noël que nous aurons fêté peu de temps auparavant !

### Chœur d'enfants

Dans un précédent bulletin nous vous annoncions notre intention d'organiser une activité chorale pour enfants. La limite en matière d'effectif avait été fixée à 15 enfants minimum.

A ce jour nous n'avons recueilli que 9 préinscriptions. Nous avons donc décidé d'abandonner ce projet temporairement. Les personnes intéressées peuvent toujours nous contacter par tel. au 0494722085 ou par mail [miberenger@orange.fr](mailto:miberenger@orange.fr).

Si les demandes se faisaient plus nombreuses nous pourrions envisager la remise en route du projet.

**Petit rappel** : nos répétitions ont lieu le lundi à 18h, salle polyvalente. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou même simplement assister à une répétition.

A bientôt !

Le Président,  
Michel BERENGER

## APESA

Effrayants et nombreux les « petits (et grands) monstres » de Sainte Anastasie ont cette année encore hanté les rues du village à la recherche de friandises. Le sinistre cortège a rejoint l'autre de la peur pour y fêter dignement **Halloween**. Bravo aux gagnants du concours de citrouille et merci aux bénévoles qui ont soutenu l'APESA pour qu'une fois encore l'horrible moment ait pu avoir lieu...

Le bureau



APESA - Puces spéciales Noël du 21/11/2015



### Samedi 12 décembre Restaurant scolaire Fête de Noël de l'APESA



de 15h à 18h : Entrée gratuite  
Majorettes, spectacle, goûter, vin chaud  
**Remise des lettres au Père Noël !!!**

Restauration sur place  
Contact : 06.31.94.03.01 ou  
[parentsdetasie@gmail.com](mailto:parentsdetasie@gmail.com)

## LA VIE ASSOCIATIVE



### CLUB DES CIGALES

Pour préparer Noël, l'association organise le 12 décembre 2015 à partir de 14h30 des «PORTES OUVERTES» au local rue A. Daudet.

A l'heure où le « fait main » est devenu tendance venez profiter des articles entièrement réalisés par nos Cigales. Des surprises vous y attendent !!

Par ailleurs, pour les amateurs de **JEUX DE SOCIETE**, le Club leur offre la possibilité de passer un moment de détente le **jeudi après-midi** à partir de 14h30 au local. Scrabble, rami, tarot, dominos.....sont à disposition.

### SORTIES PROGRAMMEES

- 19 décembre 2015 : **Marché de San Remo** avec l'association « VOYAGES POUR TOUS ». Prix par personne 28 € déjeuner libre - INSCRIPTIONS AVANT LE 4 Décembre 2015

- Du 14 au 17 janvier 2016 : **Soldes en Espagne** avec l'association « VOYAGES pour TOUS » Prix par personne 155 € - pension complète INSCRIPTIONS AVANT le 14 décembre 2015

Renseignements et inscriptions au 06.60.81.61.85 ou au 04.94.72.21.98 (répondeur)

Enfin retenez déjà que le **3ème SALON DES ARTISANS-CREATEURS** se tiendra le **SAMEDI 7 MAI 2016** à la salle polyvalente de Ste-Anastasia

[www.everyoneweb.fr/cigalestasie](http://www.everyoneweb.fr/cigalestasie)

La Présidente, Rose-Marie CHRIST



S.A.V.B  
Sainte Anastasia Volley Ball



Début de saison en fanfare de l'équipe de volley ball de Sainte Anastasia, avec trois matchs joués dont deux à l'extérieur pour autant de victoires.

Avec des victoires sur La Garde/Le Pradet par 3 sets à 1, La Crau 3 sets à 1 également puis 3 sets à 0 sur Toulon l'équipe est bien partie pour accéder aux phases finales de poule.

Du côté des débutantes féminines, un excellent début de saison avec beaucoup de progrès réalisés dans une très bonne ambiance encadrées par Matthieu et Jérôme. Bravo à tous et toutes.

Le secrétaire



### COOP'ART

Grand succès de l'exposition « Petits et Grands » présentée le samedi 28 novembre à la salle Garnier.

En présence de Madame la Députée Josette PONS, de Monsieur le Maire Jean-Pierre MORIN accompagné de son équipe municipale et de nombreux élus des villages alentours, cette exposition organisée par l'association Coop'Art en lien avec les enseignants de l'école élémentaire a séduit le public.

Les œuvres des enfants et des artistes confirmés bien orchestrées par le Président de l'association ont été mises en valeur dans un juste équilibre, le travail des uns et celui des autres.

Belle rencontre, à renouveler...

Le Président, Michel POTIER

Exposition prolongée jusqu'au 20 décembre 2015



Mme Josette PONS Député-Maire de Brignoles, M. Michel POTIER, Président de Coop'Art, M. Didier BREMOND, Adjoint au Maire de Brignoles



Mme Elisabeth CHASSAGNE, M. Yves MARQUER, enseignants de l'école primaire

## LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Samedi 28 novembre :

Exposition Petits et Grands d'aujourd'hui du 28 novembre au 20 décembre de 16h à 19h

### Samedi 5 décembre :

- Cérémonie Hommage aux « Morts pour la France » Guerre d'Algérie et combats Maroc-Tunisie à 10h30 Place des Ferrages

- Repas de Noël des Anciens à 11h30 restaurant scolaire

### Dimanche 6 décembre :

1er tour des Elections Régionales de 8h à 18h salle polyvalente

### Samedi 12 décembre :

- « Portes Ouvertes » club des Cigales à partir de 14h30 local rue A. Daudet

- Fête de Noël de l'APESA de 15h à 18h restaurant scolaire

### Dimanche 13 décembre :

2nd tour des Elections Régionales de 8h à 18h salle polyvalente

### Samedi 19 décembre :

A.G. ASPAT Vol Libre à 18h salle polyvalente

### Jeudi 31 décembre :

Repas de la St Sylvestre par Tahiti Nui salle polyvalente

### Dimanche 3 janvier 2016 :

Voeux du Maire à 10h45 salle polyvalente

## Les poètes de Ste-Anastasia

Lien d'amour

Un lien d'amour entre les peuples

Un ruban qui les unirait.....

Un ruban long et large et souple

Un ruban d'amour ce serait.

Ce ruban de toutes couleurs

Digne reflet de l'arc-en-ciel

Et parfait garant du bonheur

Ce lien du cœur perpétuel

Aux couleurs de paix et d'amour

Ne pourrait-il être tissé ?

Il ferait du Monde le tour.

A chacun de nous d'y penser.

Jeannette Carrière

## Le carnet de Sainte-Anastasia

**Naissance** : Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Emma GRELLY née le 19 octobre 2015 et de Marylou POUJOL née le 2 novembre 2015. Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

**Décès** : Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Madame Lucienne DEHAYE survenu le 29 octobre 2015 à l'âge de 93 ans et le décès de Monsieur Claude LAURENT survenu le 20 novembre 2015 à NANCY. Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

## Petites annonces

Cherche terrain agricole ou de loisirs\* pour emplacement chevaux sur Sainte-Anastasia/Issole  
Tel 06.98.71.89.50 \*à louer ou à acheter

Propose à la location appartement T2-T3 sur Sainte-Anastasia au 1er et dernier étage de maison de village -  
540 €/mois TTC - Tel 06.98.71.89.50

Aide de vie expérimentée propose ses services : repas, courses, entretien lieu de vie, compagnie, activités, déplacements, soins corporels... possibilité de garde de nuit  
étudie toutes propositions, également les missions ponctuelles  
CESU accepté - Ste-Anastasia et ses environs  
Tel 04.94.72.24.12 / 06.79.38.83.49

Joanna Dubois

Assistante Maternelle

joanna.dubois19@gmail.com

0785217716



## AZUR TOILETTAGE CANIN

NOUVEAU BALNÉO, SOINS BIEN-ÊTRE ...

04 94 69 35 03

TRAVAIL SOIGNÉ, 20 ANS D'EXPÉRIENCE

Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 18h

600, ch. Bertrand MARIN 83136 Ste. ANASTASIE